

Versement Mobilité : la Région Sud et le MEDEF 13 trouvent un accord en faveur des entreprises

Après une concertation étroite la Région Sud s'engage à abaisser le taux du versement mobilité dès 2026 et à accompagner les entreprises les plus touchées.

Demain en assemblée plénière de la région, la contribution du monde de l'entreprise dite « versement mobilité régional » sera votée par la Région.

Des négociations ont été menées par le MEDEF des Bouches-du-Rhône/Upe 13 avec le président Renaud Muselier et sa majorité, qui se sont montrés particulièrement à l'écoute de la voix des entreprises et de leurs représentants, fidèles à leur position pro-entreprises depuis une décennie.

Il en ressort trois engagements formels du président de région :

- L'abaissement du taux de ce versement mobilité à 0,08% dès le 1er janvier 2026, ce qui permettra de réduire de moitié l'impact. Pour une entreprise moyenne de 17 salariés, cela fera baisser de 1500 à 800 €/an le coût de ce versement.
- La création d'un dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises régionales pour 2025, à la disposition des entreprises les plus touchées par les perturbations internationales et nationales.
- Le lancement d'une phase de concertation, d'échange et de pédagogie sur les investissements historiques, et uniques en France, de la Région en matière de développement des transports.

Le MEDEF des Bouches-du-Rhône/Upe 13 s'oppose à toute forme de fiscalité supplémentaire pour les entreprises mais tient à noter l'écoute de l'exécutif régional dans ce dossier délicat où les besoins de chacun ont été entendus. L'ensemble des membres et représentants du MEDEF des Bouches-du-Rhône/Upe 13 peuvent compter sur notre vigilance et notre détermination à faire respecter cet accord et, en fonction des circonstances, à encore l'améliorer.

L'UPE 13, LE MOUVEMENT DE L'ENTREPRISE

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est la plus ancienne et la plus importante association interprofessionnelle patronale de France. L'Upe 13 représente, fédère, anime, informe et accompagne plus de 11 000 entreprises du département, pour le développement de leur activité, quels que soient leur taille, leur structure ou leur métier. Elle participe ainsi activement au développement économique et social de notre territoire.

Représentant du MEDEF dans les Bouches-du-Rhône, l'Upe 13 intègre toutes les composantes de l'économie du département :

- les 5 grandes fédérations professionnelles : BTP, UIC, ARIA SUD, UIMM, UMF
- 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'hôtellerie-restauration, l'immobilier, la banque
- les Chambres de Commerce et d'Industrie
- le port et l'aéroport de Marseille-Provence
- les 27 clubs d'entreprises et zones d'activités économiques (ZAE).